

DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 DECEMBRE 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	19
De votants	22

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

OBJET
N°2023-12-7

Demande de subvention au Département
(AT54) - Travaux de réalisation d'un
local annexe à la salle des terrains
de tennis

Excusés :

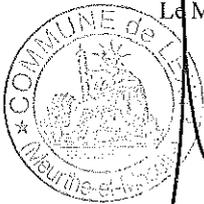
Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme RIQUET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme FONDEUR

Absents : Mme RUETTE-TYDEK – M.SULLI

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 22 décembre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 13 décembre 2023.

Le Maire,



Le Maire propose aux élus de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Département au titre de l'Appui aux projets territoriaux 54 pour des travaux de réalisation d'un local annexe à la salle des terrains de tennis pour permettre au Club de Tennis d'accueillir les joueurs ainsi que les visiteurs. Le collège bénéficiera également de l'installation. En effet, cette infrastructure sera utile aux élèves du collège afin de ne pas stationner dans l'aire de jeu couverte pendant la pratique du tennis.

Cette opération est estimée à 261 000,08 € HT.

Considérant les explications fournies,
Le Conseil Municipal,
Avec 17 voix POUR, 2 voix CONTRE (Mme LIGI-M.SIBELLA) et
3 ABSTENTIONS (MM.SAUVLET et COMMITO, Mme PATELLI),

APPROUVE le projet de réalisation d'un local annexe à la salle des terrains de tennis à 261 000.08 € HT présenté par les services techniques.

APPROUVE le plan de financement prévis



SOLLICITE une subvention de 78 300,00 € HT auprès du département au titre de l'Appui aux projets territoriaux 54.

Annule et remplace la délibération du 16 novembre 2023.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Co-financement	Montant subventionnable	Taux	Montant
Communauté d'Agglomération du Grand Longwy	261 000,08	11.49 %	30 000.00 €
Département – Appui aux projets territoriaux	261 000,08	30,00 %	78 300,00 €
Part communale		58.51 %	152 700,08 €
Montant total HT			261 000,08 €
TVA 20 %			52 200,02 €
MONTANT TOTAL TTC			313 200,10 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com